



## DECISION ADMINISTRATIVE

N° 31/2025/A

*Prise en application de la délibération du Conseil Municipal  
En date du 20 Septembre 2021 et conforme aux dispositions de l'article  
L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales*

### Objet :

*Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Classe Moyenne » et d'un sketch personnalisé avec l'association « Alpes Concerts » dans le cadre de la soirée du personnel 2025.*

**Le Maire**

**DÉCIDE**

**D'accepter** de la part de l'association « Alpes Concerts » représentée par Madame Françoise BASQUE, en qualité de Présidente – 1 rue du Moulin, 38120 Fontanil-Cornillon, pour une représentation du spectacle « Classe Moyenne » et d'un sketch personnalisé avec le comédien Mickael Bièche, d'un montant total de 2100 euros TTC (deux milles cent euros), le jeudi 26 juin 2025 lors de la soirée du personnel.

*Le Maire, soussigné, certifie sous sa responsabilité, que le présent acte publié sous forme électronique sur le site internet de la collectivité est exécutoire et qu'il peut faire l'objet d'un recours au Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de cette date de publication.*

Fait à VIF, le 06 février 2025

**Par délégation du Conseil Municipal,  
Le Maire**

**Guy GENET**

